

PLEURS

Marne, canton d'Épernay, arrond. de Sézanne, 713 hab.



Pleurs (Marne). Église Saint-Martin, bas-côté sud.

L' église paroissiale Saint-Martin, dont la nef et les bas-côtés sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, construite dans le style roman au XII^e s., a été partiellement détruite par un orage en 1862 qui n'a épargné que la nef. Elle est constituée d'un vaisseau central de cinq travées et de deux bas-côtés, débouchant sur une croisée et une abside à cinq pans restaurées en 1605, puis entièrement reconstruites après l'effondrement de la tour causé par l'orage. À cette occasion, le clocher a été déplacé et installé à l'ouest, ce qui suppose une reprise de la façade. La nef



Pleurs (Marne). Église Saint-Martin, élévation nord de la nef.

et les bas-côtés sont charpentés quand le transept et l'abside, récents, sont voûtés en berceau. L'élévation de la nef est toute romane, à deux niveaux, l'un de grandes arcades en plein cintre, l'autre de baies cintrées de dimensions moyennes, séparés par un mur nu et enduit. Les grandes arcades reposent sur des piliers flanqués de deux colonnes engagées supportant des chapiteaux incisés. Dans le mur occidental, au-dessus du porche, se distingue une tribune entourée de deux grands pilastres supportant une arcade, sans aucun doute ajoutée lors de la reconstruction. L'extérieur est recouvert d'enduit, sauf les contreforts, disposés une travée sur deux. Le tout est couvert d'ardoises. Pour la restauration du bas-côté sud, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé 30 000 F en 1993 ; pour le bas-côté nord, elle a accordé une aide de 70 000 F en 1994.

X. D.